NEWSLETTER N°69:

Octobre, novembre, décembre 2018

المفقودون Ru Dicrarus المفقودون المردودرن Dicraru المفقودون عاد الم Dicraru المفقودون المفقودون Dicrarus ت Dicrarus المفقودون المفقودون Dicrarus الم Collectif des Familles de Disparus en Algérie



<u>Caravane des mères de migrants disparus au</u> Mexique

Le sommet mondial des mères de migrants disparus s'est déroulé les 2, 3, 4 novembre en parallèle du 8ème forum Social mondial des migrations. Pour la première fois, la caravane des mères a été rejointe par des mères d'autres continents. En effet, se trouvaient notamment parmi elles des mères des pays d'Afrique comme la Mauritanie, le Sénégal, l'Algérie, la Tunisie.

Ce Sommet a réuni des organisations de mères de disparus luttant contre le phénomène de disparition forcée et de déplacement forcé. Le Sommet portait sur les milliers de migrants qui ont disparu dans les différents territoires du monde par omission, complicité et participation des Etats.

Bien que le CFDA mène un combat différent, il a pu faire part de son combat, celui d'obtenir la vérité et la justice concernant le sort de leurs proches disparus lors de la décennie noire des années 1990. Les revendications du Sommet sont très similaires à celle du CFDA. Le droit à la vérité et à la justice, ainsi qu'à la non répétition des crimes sont les principales revendications du Sommet.



Le CFDA a rejoint à Mexico, la caravane des mères mexicaines qui a parcourue une partie de la route migratoire à la recherche d'indices sur leurs enfants disparus en tentant d'atteindre les Etats-Unis. La caravane est arrivée à Mexico, dernière étape du voyage, pour participer au Sommet mondial des mères de migrants disparus.

<u>Le Focus Group Algérie : porter la voix de la</u> <u>société civile algérienne</u>

Les membres du Focus Group Algérie se sont retrouvé à Bruxelles les 6 et 7 décembre 2018, afin de poursuivre le travail commencé sur le rétrécissement des espaces associatifs à la veille des prochaines élections présidentielles.

Lors de ce Focus Group, il a été évoqué l'importance de protéger les défenseurs des droits de l'Homme œuvrant en Algérie.

Le Focus Group concentrera son travail sur le suivi des recommandations du Comité des Droits de l'Homme rendues en juillet 2018 et de l'Examen Périodique Universel (EPU). En effet, l'Algérie qui a été examinée en 2017 par l'EPU n'a accepté que très peu de recommandations. Il est nécessaire de prévoir des actions pour impliquer les membres de la société civile algérienne dans le suivi et l'évaluation de l'application des recommandations faites à l'Algérie.



Le Focus Group s'est engagé à mener des missions de plaidoyer auprès des députés algériens, des personnalités engagées et en particulier auprès de la population pour les informer et les sensibiliser aux violations actuelles des droits de l'Homme en Algérie. Cette campagne s'inscrit en amont des élections présidentielles algériennes d'avril 2019.

D'autres sujets ont été discutés tels que la liberté d'association et de rassemblement, la liberté syndicale, l'établissement de la vérité et de la justice, les droits des femmes et les droits des personnes migrantes et réfugiées.

Projet de loi alternative sur les associations

Depuis plusieurs mois, un collectif de 9 associations algériennes atteintes par la loi sur les associations de 2012 s'est réuni pour mener une réflexion sur comment amener les autorités algériennes à abroger cette loi liberticide. En effet, il est très compliqué en Algérie d'obtenir un récépissé permettant à une association d'avoir une existence juridique.

Ces réunions ont abouti à la rédaction d'un projet de loi alternatif à la loi actuelle. Ce projet de loi alternatif a été rendu public le 5 octobre 2018 lors d'une conférence de presse organisée à cet effet par le collectif d'associations au siège de l'association RAJ. Cette proposition de loi viserait à abroger la loi 12/06 relative aux associations qui est qualifiée de liberticide par le collectif d'associations. Les principaux points de cette loi alternative composée de 64 articles visent un assouplissement des procédures de constitution et de fonctionnement, le respect des libertés d'action et d'organisation, la consécration d'un régime déclaratif dans la loi et la pratique

Le Collectif d'associations est composé de :

- Collectif des familles des disparus CFDA et Sos Disparus
- Djazairouna
- Femmes Algériennes Revendiquant leurs Droits FARD

- Ligue Algérienne des Droits de l'Homme
- Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme LADDH
- Ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou
- Rassemblement-Action- Jeunesse RAJ
- Tharwa Fadhma N'soumer

<u>Table ronde : La mémoire, un instrument pour</u> garantir la non-répétition des crimes

Le 1er décembre 2018 à Alger, le Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA) et la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED) ont organisé une table ronde « La mémoire, un instrument pour garantir la non-répétition des crimes ». Etaient invités et présents lors de cet événement plusieurs associations, ainsi que des partis politiques, des militants des droits de l'Homme, des avocats, des journalistes et des familles de disparus.



Pour le CFDA et la FEMED le devoir de mémoire est l'un des éléments primordiaux de la lutte contre les disparitions forcées. Elle est essentielle pour la vérité, la lutte contre l'impunité et la garantie de la non-répétition des crimes. La mémoire est une dimension primordiale pour les états, les personnes, ou les groupes de personnes ayant subi un préjudice. Elle engendre la

réconciliation quand elle est complète et réelle puis, la réparation quand elle est reconnue.

C'est pourquoi lors de cette table ronde, il a fallu comprendre les enjeux autour de la mémoire afin que l'histoire ne se répète pas.

70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

La journée internationale des droits de l'Homme est célébrée le 10 décembre, date de proclamation de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme le 10 décembre 1948



A ALGER

A l'occasion de ce 70^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, Sos Disparus a appelé le 8 décembre 2018, à un rassemblement devant le siège du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) à Alger.



Les familles se sont regroupées à proximité du CNDH pour rappeler aux autorités leur responsabilité dans le traitement du dossier des disparitions forcées en Algérie et exprimer leur détermination. En effet, ses familles souhaitent que vérité soit faite et que justice soit rendue. Ce

combat passe par un rejet de la Chartre pour la paix et la réconciliation nationale instaurant une amnistie nationale et un silence sur les évènements des années 90.

L'événement a rapidement été interrompu par l'arrivée des policiers qui ont procédé immédiatement à l'arrestation des hommes et notamment des parents de disparus et des militants de Rassemblement Action Jeunesse (RAJ).



Sos disparus rappelle en amont des élections présidentielles d'avril 2019 que les familles de disparus n'ont jamais cédé devant les intimidations des autorités et que le combat continuera d'être mené devant les instances nationales et internationales.

Par ailleurs, à l'occasion de cette journée et pour rendre hommage à Hocine Ait Ahmed, ancien président du Front des forces socialistes (FFS), le FFS a organisé une conférence de presse, le 8 décembre 2018, sur le thème des droits de l'Homme. Sos disparus a eu la possibilité d'assister à cette conférence « la Réalité des droits de l'Homme en Algérie » ainsi qu'à une seconde conférence de Jil Djadid, à Zéralda, retraçant les 70 ans de la DUDH.

A ORAN

Toujours à l'occasion des 70 ans de la DUDH, SOS Disparus Oran a organisé au Centre pour la préservation de la Mémoire et l'Etude des droits de l'Homme (CPMDH) également le 8 décembre un après-midi projection/débat autour du film documentaire de Christine Seghezzi « Stéphane Hessel, une histoire d'engagement ».



Cet événement qui avait pour cibles des étudiants, syndicats et citoyens à tout d'abord été introduit par la projection d'un diaporama explicatif des droits de l'Homme et de la déclaration universelle des droits de l'Homme suivit par une présentation du CPMDH ainsi que de l'association SOS Disparus et de son travail.

La projection du film documentaire « Stéphane Hessel, une histoire d'engagement » fut suivit d'un débat sur le thème des droits de l'Homme, entre les différents intervenants participants à cet après-midi.

Les participants ont pu ensuite également échanger autour d'un café ou thé proposé par l'association.

Cet évènement a permis de faire découvrir le travail du CPMDH ainsi que celui de l'association et de sensibiliser un public plus large, tel que des étudiants, sur le thème des droits de l'homme ainsi qu'à la protection des droits de chaque individu.

Saisine des instances internationales par le CFDA

Une des libertés préservées au niveau international est en danger: la liberté d'expression. Le gouvernement algérien est de plus en plus hostile envers les journalistes indépendants. En effet, ces derniers mois la presse algérienne est touchée par une vague d'arrestations. Le rédacteur en chef du site d'information en ligne « Algérie Part », Abdou Semmar, son collaborateur Merouane Boudiab ainsi que le journaliste Said Chitour ont fait l'objet de poursuites judiciaires.

Parallèlement à son travail régulier sur les dossiers de disparus, le CFDA s'engage à agir lorsque les droits de l'Homme sont violés et lorsque la vie d'autrui est en danger.

Ainsi, le 30 octobre 2018, le CFDA a présenté un appel urgent concernant la détention arbitraire de Said Chitour, journaliste et collaborateur de médias internationaux, afin d'obtenir libération immédiate. Le rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'expression et d'opinion ainsi que les membres du groupe de travail sur les détentions arbitraires des Nations Unies ont été saisies. De plus, les procédures spéciales de la Commission Africaine des droits de l'Homme et des peuples ont également été interpellées, telles que le rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information et la rapporteur spécial sur les prisons. La rédaction de cet appel urgent a été une réussite puisque le journaliste a été libéré.

<u>Un Noël pour les victimes de disparitions</u> <u>forcées</u>

Cette année, le Collectif des familles de disparus en Algérie (CFDA) en partenariat avec la Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED) et l'association de parents et amis de disparus au Maroc (APADM), a tenu à partager à l'occasion de Noël un moment chaleureux et convivial à la mémoire des victimes de disparitions forcées.



La soirée qui a eu lieu, au Rev' Café à Montreuil, s'est déroulée autour d'une pièce de théâtre présenté par la comédienne et metteure en scène Khadija El Mahdi. Cette pièce qui s'intitule « Mama Khan : le chant de la terre Lakota » s'articule autour de récit de voyage et contes amérindiens issue de la tradition Lakota.



La pièce de théâtre a remporté un fort succès et les invités ont pu poursuivre la soirée autour d'un couscous fait maison, de thé à la menthe et de pâtisserie orientales. Tout au long de la soirée une exposition photo était également proposée ainsi que quelques témoignages de proches de disparus.

MAJALAT Bruxelles

MAJALAT est le premier forum UE-Méditerranée du Sud avec la société civile comme chef de file. Ce projet doit permettre de renforcer les échanges régionaux entre les sociétés civiles et les échanges au niveau européen notamment avec les institutions européennes.

Les 20 et 21 novembre 2018 s'est tenu à Bruxelles le deuxième Forum de MAJALAT auquel a participé le CFDA.

Durant ces deux jours, ce forum a regroupé plus de 150 personnes de la société civile euroméditerranéenne, représentants de différentes organisations régionales.

Les débats étaient essentiellement portés sur

- bonne gouvernance,
- sécurité et lutte contre la violence,
- migration
- développement économique et dialogue social.

L'objectif du forum était que les représentants se familiarisent avec les 4 thèmes identifiés comme des priorités lors d'un séminaire antérieur à Amman. Dans un premier temps, les différents représentants se sont regroupés pour discuter de ses thèmes qui ont été présentés et discutés le lendemain avec les représentants de l'UE. Dans un second temps, les participants ont eu un temps pour discuter des futures politiques et instruments de l'UE utiles qui pourraient permettre de mener à bien des actions entre les pays du sud de la méditerranée et les institutions européennes.

Algérie: Prix Matoub Lounes

Cette année, le 9 octobre 2018, la 11ème édition du prix « Matoub Lounes contre l'oubli » a été organisé par l'association pour la Promotion des Activités Culturelles et Loisirs « AMGUS ». Ce prix a été remis à l'avocat et militant des droits de l'Homme, Ali Yahia Abdennour et à la grande chanteuse kabye, Nouara, ainsi qu'au maitre de la chanson kabyle, Slimane Azem, à titre posthume. Nassera Dutour, porte-parole de SOS Disparus, et Hacène Ferhati, membre du bureau de SOS disparus Alger, ont été invités à venir participer à cette édition.



Activités autour du centre de recherche pour la préservation de la Mémoire et l'étude des droits de l'Homme

Le centre de recherche pour la préservation de la Mémoire et l'étude des droits de l'Homme (CPMDH) d'Oran attire de nombreux étudiants et professeurs qui viennent y écouter des interviews ou donner des conférences. Actuellement un groupe d'étudiants en sociologie et en phycologie travaillant sur les disparitions forcées en Algérie se documentent au CPMDH car son fond documentaire est très riche en matière d'ouvrage sur les instruments internationaux de protection des droits de l'Homme. Ce groupe d'étudiants envisagent de travailler bénévolement au CPMDH

en organisant des journées de sensibilisation sur le phénomène des disparitions forcées. Le CPMDH est également un lieu clé pour le travail du CFDA car des interviews avec les familles de disparus y sont menées. Ces interviews ont été diffusées lors des émissions de la Radio des Sans Voix.

CONTACT

cfda@disparus-algerie.org

www.algerie-disparus.org

0033 (0)1 43 44 87 82

M Notre Mémorial Virtuel

Notre page

